

RCS : NANTES  
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 03082  
Numéro SIREN : 501 492 227  
Nom ou dénomination : SARL 2 ADIS

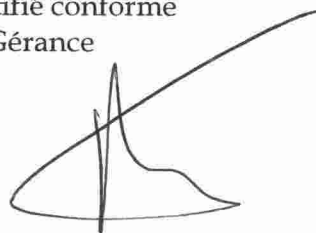
Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2023 sous le numéro de dépôt 10785

SARL 2 ADIS  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 370 rue d'Anjou ANETZ  
44150 VAIR SUR LOIRE  
501492227 RCS NANTES

Depose au Greffe  
le 26 JUIN 2023  
sous le N° 10788  
RCS N° 501492227

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

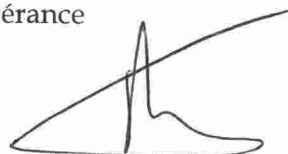
Certifié conforme  
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'K' or similar character, followed by a horizontal line and a vertical line that crosses it.

**SARL 2 ADIS**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 10 000 euros**  
**Siège social : 370 rue d'Anjou ANETZ**  
**44150 VAIR SUR LOIRE**  
**501492227 RCS NANTES**

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Certifié conforme  
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by a smaller, more complex signature.

Désignation de l'entreprise : SARL 2 ADIS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12

Adresse de l'entreprise 370 RUE D'ANJOU

44150 VAIR-SUR-LOIRE

Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 5 0 1 4 9 2 2 2 7 0 0 0 2 7

Néant  \*

				Exercice N clos le, 13 1 1 2 2 0 2 2		N-1 13 1 1 2 2 0 2 1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 784	AG	11 784		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	42 251	AS	40 175	2 075	4 716
	Autres immobilisations corporelles	AT	72 094	AU	54 423	17 671	24 385
IMMOBILISATIONS EN COURS	AV		AW				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU	1 030	CV		1 030	1 030	
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	490	BI		490	490	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>127 649</b>	<b>BK</b>	<b>106 382</b>	<b>21 267</b>	<b>30 621</b>	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	111 976	BM		111 976	84 482
	En cours de production de biens	BN	102 021	BO		102 021	34 503
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	7 257	BW		7 257	
	Créances	BX	107 952	BY	(525)	108 477	67 634
Autres créances (3)	BZ	6 873	CA		6 873	10 767	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	134 730	CG		134 730	87 988
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 017	CI		4 017	4 717
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>474 825</b>	<b>CK</b>	<b>(525)</b>	<b>475 350</b>	<b>290 091</b>	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>602 475</b>	<b>IA</b>	<b>105 857</b>	<b>496 617</b>	<b>320 713</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	490	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise : SARL 2 ADIS

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1.0....0.0.0.....)	DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	82 568	81 425	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	106 983	1 143	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	200 550	93 568
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>		DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	70 935	147 262	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	58	204	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	14 648		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	54 185	10 461	
	Dettes fiscales et sociales	DY	99 298	65 081	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	18 785	4 138	
<b>Compte régul.</b>	Produits constatés d'avance (4)	EB	38 158		
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	296 067	227 145	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	496 617	320 713	
<b>RENVOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	267 233	87 464		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	16
Evaluation des immobilisations corporelles	16
Evaluation des amortissements	17
Evaluation des matières et marchandises	17
Evaluations des produits et en cours	17
Opérations à long terme	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Dépréciation des créances	17
Produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	18
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation de l'effectif moyen	19
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	19
Montant des engagements financiers	19
Informations en matière de crédit bail	20

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>	11 784		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	42 251		
Installations générales agencements aménagements divers	39 827		
Matériel de transport	17 774		135
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 169		1 324
<b>TOTAL</b>	113 021		1 459
Autres participations	1 030		
Prêts, autres immobilisations financières	490		
<b>TOTAL</b>	1 520		
<b>TOTAL GENERAL</b>	126 325		1 459

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			11 784	11 784
<b>TOTAL</b>			42 251	42 251
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			39 827	39 827
Installations générales agencements aménagements divers			17 774	17 774
Matériel de transport		135	14 493	14 493
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			114 345	114 345
<b>TOTAL</b>		135	1 030	1 030
Autres participations			490	490
Prêts, autres immobilisations financières			1 520	1 520
<b>TOTAL</b>			1 520	1 520
<b>TOTAL GENERAL</b>		135	127 649	127 649

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>	11 784			11 784
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	37 534	2 641		40 175
Installations générales agencements aménagements divers	24 422	4 298		28 720
Matériel de transport	9 737	3 139	0	12 876
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 226	601		12 827
<b>TOTAL</b>	83 919	10 679	0	94 598
<b>TOTAL GENERAL</b>	95 703	10 679	0	106 382

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 641				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 298				
Matériel de transport	3 139				
Matériel de bureau informatique mobilier	601				
<b>TOTAL</b>	<b>10 679</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 679</b>				

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	490	490	
Autres créances clients	107 952	107 952	
Impôts sur les bénéfices	381	381	
Taxe sur la valeur ajoutée	530	530	
Groupe et associés	5 841	5 841	
Débiteurs divers	121	121	
Charges constatées d'avance	4 017	4 017	
<b>TOTAL</b>	<b>119 332</b>	<b>119 332</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	253	253		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	70 682	41 848	28 834	
Fournisseurs et comptes rattachés	54 185	54 185		
Personnel et comptes rattachés	45 016	45 016		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 033	31 033		
Taxe sur la valeur ajoutée	22 456	22 456		
Autres impôts taxes et assimilés	793	793		
Groupe et associés	58	58		
Autres dettes	18 785	18 785		
Produits constatés d'avance	38 158	38 158		
<b>TOTAL</b>	<b>281 419</b>	<b>252 585</b>	<b>28 834</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	76 333			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	100			100

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Evaluation des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le système linéaire ou dégressif en respectant les règles fiscales en vigueur, en fonction de la durée d'utilisation prévue:

Conformément à la possibilité offerte par le règlement CRC 2005-09 DU 3/11/2005, les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée d'usage en ce qui concerne les immobilisations non décomposables.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 et 2 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 et 4ans
Agenc. Aménag. Instal. divers	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 et 4ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont valorisés au prix de facturation des dernières livraisons.

La valeur brute des matières premières et autres approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

### Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers."

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 846
Total	5 846

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	253
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 676
Dettes fiscales et sociales	39 483
Autres dettes	18 785
Total	61 197

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		4 017
Total		4 017
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		38 158
Total		38 158

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	
Total	9 9

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 746
Total	24 746

#### Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		972
Intérêts sur emprunts à échoir	972	
Total (1)		972

##### Engagements reçus

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				31 710	31 710
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				1 057	1 057
- dotations de l'exercice				6 342	6 342
Total				7 399	7 399
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				5 465	5 465
- exercice				5 585	5 585
Total				11 050	11 050
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				5 585	5 585
- entre 1 et 5 ans				15 824	15 824
Total				21 409	21 409

**SARL 2 ADIS**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 10 000 euros**  
**Siège social : 370 rue d'Anjou ANETZ**  
**44150 VAIR SUR LOIRE**  
**501492227 RCS NANTES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 15 JUIN 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022 s'élevant à 106 982,71 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 106 982,71 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 189 550,34 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 JUIN 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
La Gérance

